

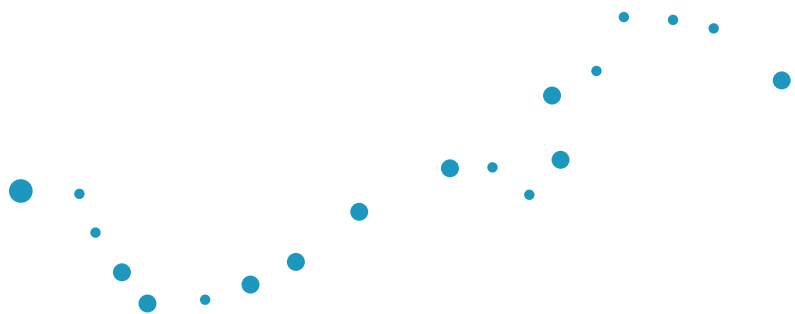


réseau d'art contemporain  
Alpes & Riviera

# APPEL À PROJET

## PROPOSITION ARTISTIQUE SUR LA LIGNE DES CHEMINS DE FER DE PROVENCE

à partir  
du 27 juin  
2020



# BOTOX(S) RÉSEAU D'ART CONTEMPORAIN ALPES & RIVIERA

**BOTOX(S)** - réseau d'art contemporain Alpes & Riviera, fédère près d'une trentaine de lieux engagés dans la production et la diffusion de l'art contemporain.

Fondé en 2007, la vitalité de ce réseau vient de la nature différente des structures qui le composent : centres d'art, galeries, lieux privés, associations, collectifs d'artistes, maisons d'édition, musées... à travers les lieux d'expositions, les programmations, les divers événements (performances, conférences, lectures, rencontres-débats, etc.) de ses membres et les projets du réseau.

**BOTOX(S)** est une plateforme d'échanges, un espace de réflexion, de communication et de travail pour les acteurs alpins et azuréens de l'art contemporain.

Porte d'entrée de l'art contemporain sur notre territoire pour le grand public, la presse, les collectionneurs ou encore les autres réseaux, en France comme à l'international, **BOTOX(S)** donne les clefs de compréhension et d'accès à la création contemporaine alpine et azurienne, dans une volonté de médiation, d'ouverture et d'éclairage.



# LES CHEMINS DE FER DE PROVENCE

Depuis janvier 2014, l'exploitation des Chemins de Fer de Provence est confiée à la Régie Régionale des Transports.

Cette voie ferrée centenaire qui relie Nice à Digne-les-Bains a une double vocation. Elle assure dans sa partie urbaine, la liaison entre le centre-ville de Nice et la plaine du Var, avec 44 navettes quotidiennes.

Elle est essentiellement utilisée par des salariés et des étudiants qui circulent entre les différentes communes du territoire.

Dans sa partie haute, de Plan du Var à Digne-les-Bains, la ligne offre, à travers des paysages uniques, l'accès aux territoires de montagnes avec un débouché sur le Val de Durance et une desserte touristique de la zone.

**Sur cette ligne, 1 000 ouvrages d'art sont à découvrir.**

La ligne fait 151 kilomètres et le trajet de Nice à Digne dure 3h25.

## Villages du parcours

Villars-sur-Var,  
Touët-sur-Var,  
Puget-Théniers,  
Entrevaux,  
Annot,  
Saint-André-les-Alpes,  
Barrême,  
Digne-les-Bains.



**Le projet se fera en partenariat avec la Régie Régionale des Transports.**

# APPEL À PROJET

La ligne des Chemins de Fer de Provence, le Train des Pignes, est un axe symbolique fort entre Nice et Digne, entre la mer et la montagne, traversant des zones géographiques très diverses.

**Les candidats sont invités à concevoir une proposition artistique en lien avec la ligne des Chemins de Fer de Provence et les territoires de son tracé.**

La proposition artistique doit pouvoir s'étendre sur tout le parcours ou le ponctuer.

Tous les médiums sont envisageables.

Elle doit pouvoir se déployer à travers des dispositifs ou des supports existants : gares, quais, avec éventuelle participation du personnel d'accueil. Aux abords des voies et au-delà d'1,50 m autour des rails (par exemple, les châteaux d'eau), toute installation d'œuvre d'art devra faire l'objet d'une Convention d'occupation du domaine public établie et validée par la région Sud.

Les candidats doivent respecter le R.P.E (Règlement de Police d'Exploitation) précisant le cadre réglementaire et de sécurité à respecter, attaché en annexe.

## Lieux et calendrier du projet

Entre Nice et Digne, sur le tracé du Train des Pignes des Chemins de Fer de Provence, à partir du 27 juin 2020.

**La proposition artistique doit être éphémère et pourra se déployer sur une durée maximale de 6 mois.**



# CONDITIONS DE L'APPEL À PROJET

## Candidature

Cet appel à projet s'adresse à tous les artistes plasticiens ou collectifs d'artistes possédant un numéro SIRET (entreprise, association, Maison des Artistes ou AGESEA..) pouvant facturer des prestations, honoraires ou droits d'auteurs.

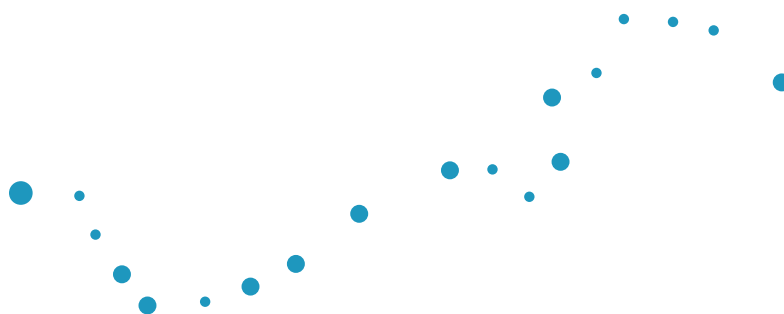
## Comité de sélection

Composé par un membre de la Régie Régionale des Transports, un artiste non participant, un ou plusieurs représentants d'une des institutions partenaires et par plusieurs membres du réseau BOTOX(S).

Le comité de sélection prendra sa décision dans le mois qui suivra la réception des dossiers.

## Budget

Le budget alloué à la production est de 7.000 €, la rémunération de l'artiste est de 5.000 € TTC, soit un budget total de 12.000 €.



# DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

6

## Date limite de dépôt

2 février 2020 à minuit

## Dépôt par mail uniquement à l'adresse

info@botoxs.fr

## Votre candidature doit inclure sous forme d'un dossier pdf de 6 pages maximum

Votre présentation ou celle du collectif

Note d'intention

Descriptif et calendrier du projet

Partenariats envisagés si besoin

Budget prévisionnel

Ce projet est lancé dans le cadre du **SODAVI** (Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels) porté par le réseau **BOTOX(S)** avec le soutien du Ministère de la Culture/DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Région Sud, en partenariat avec la Régie Régionale des Transports.

## Pour toute question, contacter :

Elsa Comiot - 06 64 13 22 29 - info@botoxs.fr

## Plus d'informations sur les Chemins de Fer de Provence

[www.trainprovence.com](http://www.trainprovence.com)

## ANNEXE :

R.P.E. de la ligne des Chemins de Fer de Provence.

